

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	6 416 504		6 416 504	6 161 481	255 023	4.14
Chiffre d'affaires NET	6 416 504		6 416 504	6 161 481	255 023	4.14
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 978	25 522	-23 544	-92.25
Autres produits			1 875 921	1 737 476	138 445	7.97
Total des Produits d'exploitation (I)			8 294 404	7 924 479	369 925	4.67
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			4 364 528	4 266 518	98 009	2.30
Impôts, taxes et versements assimilés			252 021	279 010	-26 989	-9.67
Salaires et traitements			804 031	736 186	67 845	9.22
Charges sociales			315 344	304 681	10 664	3.50
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			554 154	554 390	-236	-0.04
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			9 067	1 958	7 109	363.05
Total des Charges d'exploitation (II)			6 299 145	6 142 743	156 402	2.55
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 995 258	1 781 736	213 522	11.98
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	3 557 947	2 683 163	874 785	32.60
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1	46 470	-46 469	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change		66 629	-66 629	-100.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	3 557 948	2 797 261	760 687	27.19
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 430 402	1 846 517	-416 115	-22.63
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 430 402	1 846 517	-416 115	-22.63
2. Résultat financier (V-VI)	2 127 546	948 444	1 179 102	124.32
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 122 804	2 730 179	1 392 625	51.01
Produit: exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	53 902	2 434	51 469	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		2 934 612	-2 934 612	-100.00
Total VII	53 902	2 937 046	-2 883 143	-98.16
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	119 587	10 265	109 322	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	55 126	494 136	-439 010	-68.64
Total VIII	174 713	504 401	-329 688	-65.36
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-120 811	2 432 645	-2 553 456	-104.97
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	199 976	964 829	-764 853	-79.06
Total des produits (I+III+V+VII)	11 906 254	13 656 785	-1 750 531	-12.83
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 104 238	9 460 812	-1 356 574	-14.25
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	3 802 016	4 207 973	-405 957	-9.65

* V compris Endossement de crédit bail mobilier
Rendement du crédit bail mobilier

299 394 297 247

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

3 557 948 2 731 633

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

*Copie certifiée conforme
par le Président*

XELIANS SAS

Société par actions simplifiée au capital de 1.667.827 €

Siège social : ZI du Val de Seine - 15, avenue Marcelin BERTHELOT

92390 VILLENEUVE LA GARENNE

RCS NANTERRE B 450 943 204



J. THIBON

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, et le trente juin, à dix-sept heures trente,

Les associés de la société XELIANS SAS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au 43/47 Avenue de la Grande Armée, sur la convocation qui leur a été faite par le Président.

Monsieur Jacques THIBON préside la séance en sa qualité de Président.

Monsieur Jerome PARISCOAT est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur Thomas PERCHE, remplit la fonction de scrutateur.

La société EXELMANS AUDIT & CONSEILS, représentée par Monsieur Eric Guedj, Co-Commissaire aux Comptes titulaire régulièrement convoquée, est absent et excusé,

La société NV Audit, représentée par Monsieur Nicolas Voisin, Co-Commissaire aux Comptes titulaire régulièrement convoqué, est également absent et excusé.

Monsieur le Président constate, d'après la feuille de présence certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, que l'Assemblée réunit le quorum statutaire. En conséquence, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la lettre de convocation adressée par voie électronique aux associés
- les copies de la lettre de convocation adressée aux Commissaires aux Comptes
- les statuts de la Société
- la feuille de présence
- le rapport du Président à l'Assemblée Générale
- le texte des projets de résolutions soumis au vote de l'Assemblée.



Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur le suivant **ordre du jour** :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président
- Lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2022
- Approbation du bilan et des comptes de l'exercice 2022
- Affectation des résultats suite à cet exercice 2022
- Application des articles L227-10 et suivants du code du commerce
- le renouvellement d'un commissaire aux comptes
- Pouvoirs pour accomplir les formalités légales
- Questions diverses

Puis, Monsieur le Président donne lecture de son rapport.

Il déclare la discussion ouverte et offre la parole à toute personne qui désirerait la prendre.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu le rapport de gestion du Président et le rapport des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale approuve les comptes et le bilan de l'exercice **2022** tels qu'ils ont été présentés ainsi que la gestion de l'entreprise sociale telle qu'elle ressort de l'examen des dits comptes et des rapports.

En conséquence, elle donne quitus de leur gestion au Président.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide de donner :

- | | | |
|------------------------------|---|-----------------|
| • Report à nouveau antérieur | : | 32.115.673,36 € |
| • Bénéfice de l'exercice | : | 3.802.015,98 € |

Soit :		<hr/>	35.917.689,34 €
--------	--	-------	-----------------

L'affectation suivante :

- | | | |
|--------------------|---|-----------------|
| • Dividendes | : | 0,00 € |
| • Réserve légale | : | 0,00 € |
| • Autres réserves | : | 0,00 € |
| • Report à nouveau | : | 35.917.689,34 € |

Soit :		<hr/>	35.917.689,34 €
--------	--	-------	-----------------



Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées au titre des dividendes, pour les trois précédents exercices, ont été les suivantes (dividende par action) :

	DIVIDENDE	AVOIR FISCAL	TOTAL
Exercice 2021	0,00	0.00	0,00
Exercice 2020	25,95	0.00	25,95
Exercice 2019	0,00	0.00	0,00

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles **L227-10** et suivants du code du commerce et statuant sur ce rapport, déclare approuver les conventions qui y sont énoncées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Après avoir entendu le rapport de gestion du Président et le rapport des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale approuve les comptes et le bilan consolidés de l'exercice **2022** tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir constaté l'expiration du mandat de la société NV Audit, co-commissaire aux comptes, décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de la société, pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

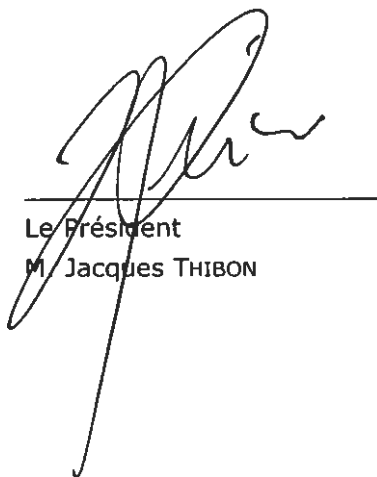
SIXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie certifiés conformes du présent procès-verbal, afin d'effectuer toutes formalités de publicité et/ou de dépôt requises par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture faite, a été signé par les Membres du Bureau.



Le Président
M. Jacques THIBON

Le Secrétaire de Séance
M. Jérôme PARISCOAT

Un scrutateur
M. Thomas PERCHE

Exelmans Audit & Conseil
SAS au capital de 10.000 euros
Inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS
21 rue de Téhéran
75008 PARIS

NV AUDIT
SARL au capital de 5.000 euros
Inscrite à la Compagnie Régionale
de VERSAILLES et du CENTRE
12 Chemin Pierre de Ronsard
92400 – Courbevoie

XELIANS

Société par Actions Simplifiée

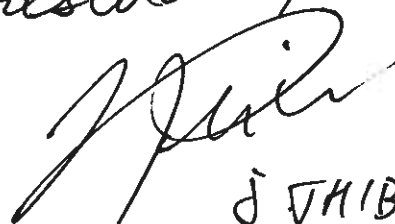
15 avenue Marcellin Berthelot
92390 Villeneuve-La-Garenne

R.C.S Nanterre 450 943 204

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

*Copie certifiée conforme
par le Président,*


J THIBON

XELIANS

Société par Actions Simplifiée

15 avenue Marcellin Berthelot
92390 Villeneuve-La-Garenne

R.C.S Nanterre 450 943 204

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société XELIANS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société XELIANS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le paragraphe « Titres immobilisés » de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux états financiers expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables et apprécié le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Courbevoie, le 22 juin 2023

Les commissaires aux comptes

Exelmans Audit & Conseil

NV AUDIT

A handwritten signature consisting of several overlapping loops and a vertical stroke at the end.A handwritten signature with a long horizontal stroke and a vertical stroke crossing it.A handwritten signature with a long horizontal stroke and a small loop in the middle.

Eric Guedj

Julien Konopnicki

Nicolas Voisin

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (1)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	210 296	154 386	55 910	83 026	-27 116	-32.66
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	278 940		278 940	278 940		
	Constructions	1 290 000	870 903	419 097	483 597	-64 500	-13.34
	Installations techniques, matériel et outillage	46 197	44 277	1 921	6 837	-4 916	-71.91
	Autres immobilisations corporelles	1 295 124	791 482	503 642	640 550	-136 908	-21.37
	Immobilisations en cours				8 000	-8 000	-100.00
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	95 064 985		95 064 985	95 064 985			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	141 923		141 923	824 018	-682 095	-82.78	
Total II	98 327 466	1 861 048	96 466 418	97 389 953	-923 535	-0.95	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	4 741 374		4 741 374	12 651 097	-7 909 723	-62.52
	Autres créances	3 697 299		3 697 299	1 659 245	2 038 054	122.83
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	408 722		408 722	4 099 008	-3 690 286	-90.03	
Charges constatées d'avance (3)	134 833		134 833	148 314	-13 481	-9.09	
Total III	8 982 228		8 982 228	18 557 664	-9 575 436	-51.60	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	735 124		735 124	1 047 838	-312 714	-29.84
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	108 044 819	1 861 048	106 183 771	116 995 456	-10 811 685	-9.24	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	1 667 827		1 667 827			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	15 561 112		15 561 112			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	166 783		166 783			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	10 671		10 671			
	Report à nouveau	32 115 673		27 907 700	4 207 973	15,08	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 802 016		4 207 973	-405 957	-9,65	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	432 249		377 121	55 128	14,62		
Total I	53 756 332		49 899 187	3 857 144	7,73		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	42 334 526		54 959 856	-12 625 330	-22,97	
	Concours bancaires courants	3 178		3 144	34	1,08	
	Emprunts et dettes financières diverses	8 000 370		7 472 299	528 071	7,07	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	250 031		1 777 935	-1 527 903	-85,94	
	Dettes fiscales et sociales	1 839 334		2 883 034	-1 043 701	-36,20	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	52 427 439		67 096 268	-14 668 829	-21,86	
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		106 183 771		116 995 456	-10 811 685	-9,24	

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

17 406 457 23 995 553

XELIANS

15 Avenue Marcellin Berthelot

92390 VILLENEUVE LA GARENNE

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

PREAMBULE :

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 106 183 770.74 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 416 504.31 Euros et dégageant un bénéfice de 3 802 015.98 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'activité du groupe a connu une croissance de son chiffre d'affaires de près de 4%. Cette croissance a été tirée par les activités digitales, et notamment par la GED (+40%), l'archivage électronique (+22%) mais également les activités de conseils et d'expertises (+16%).

Le groupe a continué d'investir sur ces mêmes activités digitales, et les produits qui en découlent.

La société a honorée ses échéances annuelles d'emprunt pour un montant de 7 650K€ et procédé au remboursement de son RCF pour un montant de 5 000K€.

La société a également bénéficié du remboursement du dépôt de garantie de la société GARNAY IMMOBILIER pour un montant de 687K€.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif n'est intervenu entre la date de cloture de l'exercice et la date d'établissement des comptes le 31 mai 2023.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos au 31/12/2022 ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L.123-12 à 123-28), du règlement ANC N°2016-07 du 26/12/2016 et suivants.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes,

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- indépendance des exercices,
et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			8 000
TOTAL	202 296		
Terrains	278 940		
Constructions sur sol propre	1 290 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	46 197		
Installations générales agencements aménagements divers	1 071 448		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	209 803		
Emballages récupérables et divers	13 873		
Immobilisations corporelles en cours	8 000		
TOTAL	2 918 261		
Autres participations	95 064 985		
Prêts, autres immobilisations financières	824 018		22 863
TOTAL	95 889 003		22 863
TOTAL GENERAL	99 009 561		30 863

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			210 296	210 296
TOTAL				
Terrains			278 940	278 940
Constructions sur sol propre			1 290 000	1 290 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			46 197	46 197
Installations générales agencements aménagements divers			1 071 448	1 071 448
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			209 803	209 803
Emballages récupérables et divers			13 873	13 873
Immobilisations corporelles en cours		8 000		
TOTAL		8 000	2 910 261	2 910 261
Autres participations			95 064 985	95 064 985
Prêts, autres immobilisations financières		704 958	141 923	141 923
TOTAL		704 958	95 206 908	95 206 908
TOTAL GENERAL		712 958	98 327 466	98 327 466

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	119 270	35 116		154 386
TOTAL				
Constructions sur sol propre	806 403	64 500		870 903
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	39 361	4 916		44 277
Installations générales agencements aménagements divers	509 392	108 216		617 607
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	145 182	28 692		173 874
TOTAL	1 500 338	206 324		1 706 662
TOTAL GENERAL	1 619 608	241 440		1 861 048

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	35 116				
TOTAL					
Constructions sur sol propre	64 500				
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 916				
Instal.générales agenc.aménag.divers	108 216				
Matériel de bureau informatique mobilier	28 692				
TOTAL	206 324				
TOTAL GENERAL	241 440				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 047 838		312 714	735 124

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	377 121	55 128			432 249
TOTAL	377 121	55 128			432 249
TOTAL GENERAL	377 121	55 128			432 249
Dont dotations et reprises exceptionnelles		55 128			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	141 923	-0	141 923
Autres créances clients	4 741 374	4 741 374	
Taxe sur la valeur ajoutée	40 303	40 308	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	72	72	
Groupe et associés	3 651 418	3 651 418	
Débiteurs divers	5 501	5 501	
Charges constatées d'avance	134 833	134 833	
TOTAL	8 715 429	8 573 506	141 923

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	87 704	87 704		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	42 250 000	8 100 000	34 150 000	
Emprunts et dettes financières divers	870 982	-0		870 982
Fournisseurs et comptes rattachés	250 031	250 031		
Personnel et comptes rattachés	28 229	28 229		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	52 605	52 605		
Impôts sur les bénéfices	346 630	346 630		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 384 757	1 384 757		
Autres impôts taxes et assimilés	27 112	27 112		
Groupe et associés	7 129 389	7 129 389		
TOTAL	52 427 439	17 406 457	34 150 000	870 982
Emprunts remboursés en cours d'exercice	12 650 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000	1 667 827			1 667 827

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Au 31 décembre 2013 la société a levé l'option d'achat du crédit bail immobilier de Saint Quentin pour un montant de 231.583 euros qui a été décomposé en terrain pour sa valeur d'origine soit 75.000 euros et en construction pour 156.853 euros

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

amortissable sur la durée de vie restant à courir soit 12 ans.

La plus value réalisée a été réintégrée fiscalement pour un montant de 353.064 euros et fait l'objet d'une déduction fiscale étalée sur 12 ans.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Concessions et brevets	Linéaire	3 ans
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et mobilier	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport. Conformément à la réglementation comptable sur les actifs, la société a choisi d'incorporer les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) au coût d'acquisition des titres de participations.

Fiscalement, ces frais donnent lieu à un amortissement dérogatoire sur 5 ans calculé au prorata tempore conformément aux dispositions de l'article 209 VII du Code Général des Impôts.

A la clôture de l'exercice, la valeur brute est rapprochée d'une estimation de la valeur actuelle, laquelle correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 227 456
Autres créances	47 051
Total	2 274 507

Le montant des créances rattachées à des participations comprends les intérêts à recevoir de filiales.

Les autres créances correspondent à des avoirs à recevoir.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	87 704
Emprunts et dettes financières diverses	141 824
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 065
Dettes fiscales et sociales	57 582
Total	334 175

Détail des dettes fiscales et sociales :

- Personnel dettes provisionnées pour congés : 28 128 €
- Organismes sociaux charges sociales sur congés à payer : 12 799 €
- CVAE : 13 967 €
- Autres impôts et taxes : 2 688 €

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	134 833
Total	134 833

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'émission des emprunts	735 124	
Total	735 124	

Les frais d'émission d'emprunt sont liés à la mise en place de la dette senior en 2018, et ont été activés en charges à étaler pour un montant à l'origine de 1 157 000 euros, et font l'objet d'un étalement sur la durée de l'emprunt (7 ans).

Le waiver négocié au cours de l'exercice 2020, a donné lieu à des frais complémentaires, et ont été activés en charges à étaler pour un montant de 480 000 euros, et font l'objet d'un étalement sur la durée restante de l'emprunt (5 ans).

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	49 899 187
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	49 899 187
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	49 899 187
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	4 207 973
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	55 128
Autres variations	-405 957
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	53 756 331
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	3 857 144
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	3 857 144

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Locations immobilières	4 702 037
Prestations de services	1 714 467
Total	6 416 504

Répartition par secteur géographique	Montant
France	6 416 504
Total	6 416 504

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Conformément à l'article 24-18 du décret du 29 novembre 1983, la rémunération allouée au dirigeant n'est pas fournie car cette information permettrait d'identifier sa situation personnelle.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Total	5

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	141 824	43 487
Dont entreprises liées	141 824	43 487

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 33 925 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 33 925 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euro

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		93 649 760
Nantissement Titres XELIANS ARCHIVAGE	82 197 833	
Nantissement Titres XELIANS DIGITAL	7 321 422	
Nantissement Titres MAARCH	4 130 505	
Total (1)		93 649 760
(1) Dont concernant les filiales		93 649 751

Engagements reçus

Abandon de créances à XELIANS DIGITAL avec clause de retour à meilleure fortune	534 992
Total	534 992

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art. 531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		3 379 290			3 379 290
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs		914 555			914 555
- dotations de l'exercice		159 053			159 053
Total		1 073 608			1 073 608
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs		1 717 835			1 717 835
- exercice		299 384			299 384
Total		2 017 219			2 017 219
Redevances restant à payer					
- à un an au plus		283 687			283 687
- entre 1 et 5 ans		1 228 017			1 228 017
Total		1 511 704			1 511 704
Valeur résiduelle					
- à plus de 5 ans		1			1
Total		1			1
Montant en charge sur l'exercice		299 384			299 384

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art 831-3)

La société XELIANS SAS est la société mère consolidante.

Intégration fiscale :

La société XELIANS SAS est la tête de groupe de l'intégration fiscale.

La convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôts est supportée par la société comme en absence d'intégration fiscale. Elle est ainsi calculée sur les résultats fiscaux propres.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. 1. 233-15, PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

XELIANS
92390 VILLENEUVE LA GARENNE

Page 15

Société Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- XELIANS ARCHIVAGE	1 495 475	26 960 909	100.00	82 197 833	82 197 833		82 197 833	70 789 643	4 910 666	2 600 000	
- XELIANS DIGITAL	1 075 008	-1 632 194	100.00	7 321 422	7 321 422		7 321 422	14 334 015	-716 707	380 000	
- MAARCH	42 000	1 870 008	100.00	4 130 505	4 130 505	5 008	4 130 505	2 712 220	816 754	290 959	
- SCI DU MOULIN	600	-16 440	100.00	82 772	82 772	516 118			-16 440	243 502	
- SCI TUJLARGENCES	1 600	279 194	100.00	149 363	149 363	1 023 782		311 605	279 194		
- SCANECO TUNISIE	2 986	156 352	98.00	5 086	5 086			263 529	-10 546		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- GARNAY IMMOBILIER	3 926 685	881 999	30.00	1 178 005	1 178 005	1 990 726		2 965 050	381 532		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

Le taux de change utilisé pour la filiale Scaneco Tunisie est celui du dernier jour de l'exercice soit
1 euro = 3,349 dinars

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Ristourne assurance	600	7710000
- Ajustement taxes	9	7710000
- Produits sur exercices antérieurs	53 292	7720000
Total	53 901	
Charges exceptionnelles		
- Honoraires exceptionnels	70 000	67100000
- Ajustements taxes	4 718	67100000
- Indemnité pénale	5 000	67100000
- Clause pénale	175	67100000
- Fournisseur	125	67100000
- Ajustements charges sociales	1 586	67100000
- Charges sur exercices antérieurs	37 982	67200000
Total	119 586	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursement chèques déjeuner	43
Remboursement assurance	1 935
Total	1 978

